

N°1203

du 08
FEVRIER
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Balance commerciale du Togo au titre de l'année 2017

Cacao, café, coton-graine, phosphate, clinker, produits pétroliers : des exportations en baisse et en hausse

P.3 **Résolution des économies bleue et verte initiées par le Togo**

Lomé, désormais le cluster maritime d'Afrique francophone

** Quelques atouts du Togo: La géographie du port de Lomé ; Premier hub de transbordement de conteneurs de la zone ; Contrôle et surveillance efficaces des eaux territoriales...*

P.6 Banque

GIM-UEMOA, le bel exemple d'interopérabilité dans l'Uemoa

P.7 De la participation citoyenne dans la lutte contre la corruption

Les hommes de media appelés à jouer leur partition



Photo de famille des participants à la fin de la cérémonie d'ouverture du cluster maritime basé à Lomé

P.3 Revue annuelle 2018 des Réformes, politiques, programmes et projets communautaires

Le Togo en progression de 2 points par rapport à 2017

P.6 1^{ère} phase d'appropriation du nouveau Plan de développement par les citoyens

Le concours «Mon label PND» ouvert jusqu'au 14 février

Langue

La dictée francophone aura lieu le 9 mars prochain

Dans le cadre de l'édition 2019 de la Quinzaine de la Francophonie Internationale de la Francophonie, le Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest, la Commission Nationale de la Francophonie du Togo, le Groupe des Ambassadeurs francophones, le Village du Bénin, la Maison TV5 monde et l'Institut Français du Togo organisent le 9 mars prochain une grande dictée publique. En jeu des prix exceptionnels dont une bourse d'étude d'un an en France !

Tout le monde peut y participer à condition d'avoir au moins 18 ans. Les conditions : Posséder une carte d'identité et un numéro Whatsapp. Lieux d'inscription :

Campus numérique francophone de l'université de Lomé, Institut Français du Togo, Maison TV5 Monde, Village du Bénin Dates : inscriptions du 14 au 16 février 2019

Une épreuve de pré-sélection se déroulera le samedi 23 février à 10h00. Un texte de 200 caractères sera envoyé via Whatsapp aux candidats qui auront 15 minutes pour le corriger et le renvoyer. Les 200 meilleurs candidats retenus participeront la Grande Dictée des Ambassadeurs francophones à la Grande Dictée des Ambassadeurs Francophones le samedi 9 mars à 8h00 au CIREL-village du Bénin à l'Université de Lomé Les prix La remise des prix se fera le 20 mars au



Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest de l'OIF à l'occasion de la grande soirée de la francophonie.

1er prix : 1 bourse d'étude d'un an en France ou une

bourse de stage en France.

2e prix : 1 ordinateur

3e prix : 1 tablette ... et de nombreux livres et abonnements à la médiathèque de l'IFT.

Adaptation

La série "Vernon Subutex" en ouverture de Canneseries

Avant d'être diffusée sur Canal+, la série adaptée librement du roman de Virginie Despentes ouvrira le festival Canneseries, le 5 avril. La bande-annonce vient d'être dévoilée.

Le Festival Canneseries a annoncé que sa deuxième édition s'ouvrira avec la diffusion hors compétition et en avant-première de la série Vernon Subutex. Le Festival se déroulera du 5 au 10 avril. L'an dernier, il avait été inauguré avec L'affaire Harry Quebert, réalisé par Jean-Jacques Annaud, d'après le best-seller de Joël Dicker.

La série doit être diffusée au début du printemps par Canal+. Quatre ans après sa parution, le premier tome de la trilogie de Virginie

Despentes, publiée chez Grasset, est transposé sous la forme de 9 épisodes de 30 minutes. Tournée au printemps dernier entre Paris, Cannes et Barcelonne, la série a été produite par JE Films et Tetra Media Fiction et réalisée par Cathy Verney, qui l'a aussi coécrite avec Benjamin Dupas.

On y suit le fameux Vernon Subutex, ancien disquaire célèbre, qui se voit contraint de fermer son magasin après la crise du disque. Dès lors, il devient passif et vit grâce aux aides sociales et à l'aide d'un de ses amis, une star musicale, qui lui paye son loyer. Ce dernier meurt soudainement, et subitement, en lui laissant trois cassettes vidéo qui lui vaudront d'être traqué sans relâ-



che. Sans logement, Vernon se voit donc obligé de demander à ses anciens amis de l'héberger, passant d'une maison à l'autre en prétextant n'être que de passage à Paris. Finalement, sans abri aux Buttes-Chaumont, cet entourage

hétéroclite, aux profils excentriques, lui rendra régulièrement visite.

La trilogie de Virginie Despentes, tous formats confondus, s'est vendue à plus de 1,2 million d'exemplaires en France.

Livres Hebdo

Numérique

L'Académie française met en ligne son Dictionnaire

En attendant que la 9e édition du Dictionnaire de l'Académie française soit achevée, l'institution met en ligne son nouveau portail numérique, enrichi de plusieurs fonctionnalités.

L'Académie française se dote d'un nouveau portail numérique consacré à son Dictionnaire. Cet outil destiné au grand public, donne accès à la 9e édition (jusqu'à la lettre S) en voie d'achèvement et à la 8e édition (1932-1935). Les sept éditions précédentes s'ajouteront avant la fin de l'année. Le public aura également accès à l'ensemble de l'entreprise lexicographique menée par l'Académie depuis 1694.

L'Académie annonce que "Le nombre de termes contenus dans la neuvième édition se révèle infiniment plus important que celui de la précédente. Une évidence : cette augmentation est liée au développement impressionnant des sciences et des techniques, mais aussi aux changements affectant les mœurs, les modes de relation et de communication." "Au total, plus de 25000 mots nouveaux se seront imposés à notre langue d'usage en ces trente et quelques années qui nous séparent de la mise en chantier de cette neuvième édition. Un temps long certes, mais que notre confrère Dany Laferrière

louait récemment puisqu'il permet, disait-il, de juger de la pertinence de l'introduction de tel mot nouveau ou, à l'inverse, de l'exclusion de tel autre", ajoute l'institution.

"L'Académie française a souhaité que son nouveau Dictionnaire en ligne ouvre, pour la première fois, des passerelles vers d'autres types de contenus. Elle propose ainsi l'accès à diverses ressources internes comme les rubriques Dire, ne pas dire et Questions de langue, déjà présentes sur le site de l'Académie, et des liens permettant d'accéder à des ressources externes, comme la base de données France Terme, qui

recense les mots scientifiques et techniques officiellement recommandés dans le cadre du dispositif d'enrichissement de la langue française, ou la Base de données lexicographiques panfrancophone (B.D.L.P.), regroupant les variétés lexicales de vingt pays de la Francophonie", précise le communiqué.

La liste des bases intégrées à la B.D.L.P. comprend 21000 fiches en provenance du Québec, de la Suisse, de la Belgique, de Centrafrique, d'Algérie, du Tchad, du Burundi, de Louisiane, du Maroc, du Congo-Brazzaville, du Rwanda ou encore d'Acadie.

Etranger/Maroc

L'humour raciste décomplexé à la télé marocaine

A la télévision marocaine, une émission de télévision populaire à la recherche de nouveaux talents comiques provoque depuis sa diffusion samedi dernier une vive polémique sur les réseaux sociaux, accusée de racisme à la fois profond et décomplexé. Lors du dernier épisode de "Stand Up", un comédien marocain originaire du sud du pays se fait appeler "Kahlouch" - le terme péjo-

ratif pour désigner les personnes noires de peau dont les migrants subsahariens- et acclamer du même nom par le public, hilare. On a alors droit à un défilé de stéréotypes racistes qui découlent de l'ère esclavagiste dans ce "sketch" qui dépasse les 2 millions de vues sur YouTube : la sexualisation du corps, l'infantilisation, les moqueries sur les

accents africains, la prétendue paresse, l'ignorance etc. La vague d'indignation observée sur la Toile provient autant du sketch lui-même que de l'approbation du public et du jury, visiblement conquis. "Il semblerait que la société marocaine ait finalement fait une place à ces nouveaux venus que sont les migrants originaires des pays d'Afrique

subsaharienne, pas là où on l'espérait, mais dans le sous-sol sombre et froid où les Marocains rangent depuis des siècles leur racisme anti-noir !" commente le sociologue marocain Mehdi Alioua auprès du HuffPost Maroc. La Haute Autorité de la Communication audiovisuelle (HACA) s'est auto-saisie.

Libé/L'Union

AZIMUTS INFOS

Aquila, le drone solaire de Facebook, réussit son premier vol

Aquila, le drone autonome à énergie solaire conçu par Facebook pour diffuser un accès Internet dans les zones non ou mal desservies, a effectué son premier vol d'essai sans encombre, alors que Bertrand Piccard, dans l'immense avion solaire de Solar Impulse, bouclait un tour du monde. L'occasion de revenir sur les défis technologiques de ce projet voulu par Mark Zuckerberg.

Il y a un an, Facebook dévoilait son prototype de drone solaire destiné à diffuser l'Internet haut débit dans des zones non desservies ou disposant d'un accès de mauvaise qualité. Le réseau social vient d'annoncer avoir accompli avec succès le premier vol d'essai d'un modèle à taille réelle.

Baptisé Aquila (nom latin signifiant "aigle"), l'engin se présente sous la forme d'une aile de 42 mètres d'envergure, plus grande que celle d'un Airbus A320, pour un poids annoncé comme "le tiers d'une voiture électrique" (à titre indicatif, une Renault Zoe pèse 1.468 kg à vide). Ce drone alimenté par des cellules photovoltaïques est censé pouvoir voler durant 90 jours à des altitudes comprises entre 60.000 et 90.000 pieds (18 à 27 kilomètres) en diffusant un accès Internet au sol dans un rayon d'un peu moins de 100 kilomètres.

Pour ce vol inaugural de 96 minutes, Aquila n'était pas alimenté par le soleil mais par des batteries embarquées, le but étant de tester leur endurance et le bon fonctionnement du pilote automatique. Facebook indique que le drone, qui volait à une vitesse d'environ 40 km/h, dissipait un peu moins de 2.000 watts. Une puissance qui, selon l'équipe en charge du projet Aquila, valide ses simulations aérodynamiques et ses choix techniques pour le système de propulsion.

Le drone Aquila n'a pas de train d'atterrissage

Pour gagner du poids, l'appareil est dépourvu de train d'atterrissage. Pour le faire décoller, il est placé sur un chariot tracté par une voiture sur une piste pour avions. Une fois atteinte la vitesse de décollage, le pilote automatique décroche l'appareil en actionnant les quatre sangles pyrotechniques qui le renaient au chariot. "Bien que l'équipe au sol puisse commander le cap, l'altitude, la vitesse et l'itinéraire, grâce au récepteur de la GPS de l'avion, à partir d'un ordinateur de contrôle, il n'y a pas de joystick. Le décollage se fait sur pilote automatique", souligne Facebook.

Après cet essai concluant, le réseau social détaille les prochaines étapes. Tout d'abord, il s'agira de faire en sorte que l'installation photovoltaïque puisse emmagasiner et stocker suffisamment d'énergie pour alimenter le drone pendant la nuit. Les ingénieurs du projet Aquila estiment que leur appareil consommera 5.000 watts pour un vol de nuit à 60.000 pieds pouvant durer jusqu'à 14 heures en période hivernale. Une grosse partie du travail portera donc sur le développement de batteries à haute densité énergétique. D'autres vols sont programmés pour éprouver la résistance d'Aquila en conditions réelles. Différentes formes et tailles de drones seront également évaluées et Facebook prévoit de faire voler plusieurs appareils de concert.

À terme, l'idée est de lancer des escadrilles d'Aquila équipées d'un système de transmission par laser qui recevra le signal Internet haut débit depuis le sol et le relaiera d'un drone à l'autre afin de propager la connexion sur de vastes zones. "Aujourd'hui, 1,6 milliard de personnes vivent dans des régions qui n'ont pas de réseau mobile à haut débit. Connecter ces parties du monde avec les technologies existantes comme la fibre optique enterrée ou des liaisons hertziennes est souvent trop coûteux", explique le réseau social.

Cependant, le recours à la transmission laser requiert une grande précision, d'autant plus complexe que le drone est en mouvement. Il y a quelques jours, l'équipe du Connectivity Lab de Facebook a publié un article dans la revue The Optical Society décrivant un détecteur de lumière en forme d'ampoule fabriqué avec des fibres de plastique fluorescentes. Elles absorbent dans une couleur (le bleu) et émettent dans une autre (le vert), ce qui, expliquent les auteurs, réduit à 2 nanosecondes le temps entre réception et réémission. Les premiers tests ont permis d'atteindre 2 gigabits/s et les ingénieurs visent les 10 gigabits/s, en rayonnement infrarouge, donc invisible.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Résolution des économies bleue et verte initiées par le Togo Lomé, désormais le cluster maritime d'Afrique francophone

* Quelques atouts du Togo : *La géographie du port de Lomé ; Premier hub de transbordement de conteneurs de la zone ; Contrôle et surveillance efficaces des eaux territoriales...*

Late Pater

Lomé vient d'accueillir l'installation d'un cluster maritime de l'Afrique francophone, en partenariat avec le cluster maritime français, dont l'objectif est notamment de promouvoir dans la zone le modèle francophone de gestion responsable de la mer et de l'action de l'Etat en mer. L'événement, a précisé mardi l'ambassade de France à Lomé, a bénéficié de la présence du président Frédéric Moncany de Saint-Aignan du cluster maritime français et de son secrétaire général, François Lambert, également délégué général du Groupement des Industries de Construction et d'activité navale (GICAN), sollicités par Lomé pour accompagner la création du cluster maritime de l'Afrique francophone.

On rappelle que les clusters sont des réseaux d'entreprises constitués majoritairement de PME (Petites et moyennes entreprises) et de TPE (Très petites entreprises) fortement ancrés localement, souvent sur un même créneau de production et souvent à une même filière. On estime que dans une économie mondialisée, les clusters permettent, en fédérant les énergies, de conquérir des marchés qui n'auraient pas été accessibles par des entreprises seules.



Visite du terminal du groupe Bolloré

Depuis sa création en 2006, en effet, le cluster maritime français joue un rôle majeur de représentation de l'intérêt général maritime auprès des autorités publiques en général et du Secrétaire Général-mer en particulier. Il favorise les synergies transversales entre les différentes catégories d'acteurs maritimes en suscitant des réponses françaises sur les marchés internationaux. Il réunit près de 450 membres ainsi que des acteurs publics comme la marine nationale, les grands ports ou des établissements de formation et de recherche, réalisant un chiffre d'affaires de plus de 80 milliards d'euros, environ 52.400 milliards de francs Cfa.

Quelques atouts du Togo...

Pour le choix du Togo, au point de source diplomatique française un panel d'atouts propices à l'ac-



Photo de famille des participants à la fin de la cérémonie d'ouverture du cluster maritime basé à Lomé

cueil du cluster maritime de l'Afrique francophone. **D'abord, la géographie du port de Lomé**, qui dispose du principal port en eaux profondes de la région, d'un littoral longé par un axe côtier en pleine expansion pour les deux années à venir, d'une interface qui relie le port au corridor vers l'hinterland, ainsi que d'une route vers le Burkina Faso et le Niger en bon état. **Ensuite, d'un point de vue technique**, Lomé est devenu le premier hub de transbordement de conteneurs de la zone, et dispose d'infrastructures modernes. Un port à sec encore à l'étude devrait voir le jour afin de fluidifier le trafic de conteneur. Surtout, **la sécurité est un point essentiel**, puisque le Togo est un des seuls pays à assurer avec efficacité la surveillance de ses eaux territoriales. Le mouillage est parfaitement contrôlé (en témoigne la centaine de navires qui y stationnent en perma-

nence) grâce à une marine togolaise réactive. **Enfin, du point de vue politique**, le Togo vient d'adopter son Plan National de Développement, qui vise à consolider la place de Lomé en tant que **Hub centré sur le portuaire et les services**. Le gouvernement soutient les efforts de sécurisation, à l'image de l'organisation du sommet de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, à l'occasion duquel la Charte de Lomé a été adoptée.

A Lomé, la délégation française a été reçue par les autorités publiques du pays : ministre-conseiller à la Mer, Stanislas Baba, ministre en charge de la Pêche, secrétaire général du ministère en charge des Transports, directeur général du Port autonome de Lomé, tous mo-

bilisés par le chef de l'Etat préalablement sensibilisé par l'ambassadeur de France, Marc Vizio. Une réunion s'est tenue au Port autonome de Lomé sous la présidence de l'amiral Adégnon, directeur général du port et par ailleurs maire de Lomé, qui a rassemblé plus d'une soixantaine d'acteurs privés du port, parmi lesquels les entreprises les plus importantes du Togo. L'occasion pour tout ce beau monde de témoigner d'un intérêt réel pour l'initiative et d'adhérer au cluster.

L'attaché de défense de l'ambassade de France a préparé avec la marine togolaise une présentation de son dispositif de surveillance du mouillage face à Lomé, puis la délégation a visité le port en embarquant sur un patrouilleur de la marine togolaise et bénéficié d'une présentation des installations modernes du terminal Bolloré. Une visite a été organisée sur le chantier naval français OTAM et l'école maritime EMARITO. « Ce fut l'occasion de rappeler qu'il ne s'agit pas de créer une antenne à Lomé du cluster maritime français, mais bien d'un cluster maritime indépendant pour les pays d'Afrique francophone, lié par un partenariat avec le cluster maritime français », a souligné l'ambassade de France.

La France préside depuis le 1er janvier le groupe des ambassadeurs francophones au Togo. Parmi les activités proposées, conjointement avec le directeur du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest (Brao) de l'Organisation internationale de la Francophonie, figure le soutien à l'économie bleue. Une proposition qui est fondée sur la résolution des économies bleue et verte de la conférence ministérielle de la Francophonie, adoptée à l'initiative du Togo lors de sa 34ème session des 25 et 26 novembre 2017 à Paris, explique-t-on. Pour l'honorer, le groupe des ambassadeurs francophones a souhaité promouvoir l'installation à Lomé d'un cluster maritime de l'Afrique francophone, en partenariat avec le cluster maritime fran-

Revue annuelle 2018 des Réformes, politiques, programmes et projets communautaires

Le Togo en progression de 2 points par rapport à 2017

Comme le veut la Décision du Conseil des ministres du 19 décembre en 2013, portant modalités de mise en œuvre de la revue annuelle des réformes, politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), le Togo s'est soumis à la tradition, hier jeudi à Lomé. Cet exercice est à sa quatrième édition pour le pays, «... et des progrès significatifs ont été acquis en termes de consolidation et de modernisation de l'exercice d'évaluation...», a affirmé d'entrée Abdallah Bouréïma, le président de la Commission de l'Uemoa. Qui donne cette précision : «*Il ressort qu'en 2018, le Togo affiche un taux de mise en œuvre des réformes de 63,9% contre 61,9% en 2017*». Soit une **progression de 2 points**.

Il faut préciser que le processus est à deux étapes : la présente revue a été précédée d'une revue technique en juillet 2018 sanctionnée par un mémorandum d'entente. Elle a porté sur les évaluations de la mise en œuvre des réformes communautaires, et de l'exécution des programmes et projets communautaires. Celle du jeudi 7 février a porté sur 116 textes communautaires évalués à 63,9%. Dans les détails : 25 textes sur la gouvernance économique et convergence ont été exécutés à **54,5%** contre 55,7% en 2017 (imputable à l'élargissement de la base d'évaluation) ; 38 textes sur le marché commun sont à **64,3%** contre 59,4% en 2017 ; 53 textes sur les réformes sectorielles évalués à **72,9%** contre 70,6% en 2017.

Au cours des trois premières éditions de la revue pour le Togo qui se sont déroulées en 2014, 2015 et 2017, le ministre Sani Yaya de l'Economie et des finances a souligné des résultats qui ont fait apparaître entre 2014 et 2015 une amélioration du taux de transposition des actes communautaires, qui est passé de 52% à 63%.

En 2017, devra-t-il poursuivre, l'évolution imprimée à la méthodologie d'évaluation a permis de regrouper les deux indicateurs (transposition et application) et de prendre en compte les efforts intermédiaires des Etats dans la mise en œuvre des réformes communautaires, en remplacement de la méthode binaire utilisée au cours des deux premières éditions. Sur les 116 réformes et les 14 projets et programmes évalués, les taux d'application sont ressortis respectivement à 64% et à 57%. Au titre des réformes communautaires et projets exécutés au niveau du Togo, il relève : les résultats de la revue dans le domaine de la gouvernance éco-



Le ministre Sani Yaya (d) et Abdallah Bouréïma

nomique et de la convergence font apparaître un taux moyen de mise en œuvre de 55% pour les textes relatifs aux marchés publics, au cadre harmonisé des finances publiques et à la surveillance multilatérale ; dans le domaine du marché commun, notre pays affiche un taux de mise en œuvre de 64% pour les textes relatifs à la fiscalité intérieure, à l'union douanière, à la concurrence, à la libre circulation et au droit d'établissement des professions libérales ; en ce qui concerne les réformes sectorielles, le taux moyen de mise en œuvre se situe à 73%.

Plusieurs textes sont transposés et appliqués, à l'exception de ceux relatifs, notamment à l'harmonisation des stratégies d'entretien routier et à la réduction des points de contrôle sur les axes routiers inter-Etats de l'UEMOA ainsi qu'à l'harmonisation des normes et standards de réhabilitation ainsi que de construction des infrastructures ferroviaires. Le gouvernement, assure le ministre de l'Economie, s'emploiera à faire des progrès sur ces derniers chantiers ayant enregistré peu d'avancée ; la revue du portefeuille, comprenant 14 programmes et projets, a révélé un taux d'exécu-

tion de 57% qui couvre trois domaines principaux, à savoir (i) l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement et l'eau pour 49%, (ii) l'artisanat, l'énergie, l'industrie, les télécommunications et les TIC à hauteur de 71% ainsi que (iii) l'aménagement du territoire communautaire et les transports pour 50%.

Fidèle à sa vocation première qui est d'être au service de la nation, le gouvernement poursuivra la mise en œuvre progressive des réformes nécessaires en vue d'apporter des réponses innovantes aux besoins et préoccupations de nos populations, a rassuré le ministre Sani Yaya. Avant de faire noter que la revue est un dispositif institutionnel de suivi, permettant de s'assurer de l'effectivité de l'harmonisation des législations nationales, de la coordination des politiques sectorielles nationales et de la bonne exécution des politiques, programmes et projets communautaires. Elle permet d'améliorer significativement la compétitivité et l'attractivité de l'Union et, partant, le potentiel de croissance économique nécessaire à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.

Le ministre de la santé et de l'hygiène publique communique Des revendeurs de produits pharmaceutiques en toute illégalité au Togo

Il m'a été donné de constater que certaines personnes se réclamant revendeurs de produits pharmaceutiques vont jusqu'à se constituer en syndicat sensé défendre les droits et intérêts desdits revendeurs.

Le ministre la santé et de l'hygiène publique rappelle que l'importation et la distribution de médicaments et autres produits de santé au Togo sont strictement encadrées par la loi n°2009-007 du 15 mai 2009 portant code de la santé publique de la République togolaise et ses textes d'application et par la loi n°98-008 du 18 mars 1998 portant contrôle des drogues.

Considérant l'importance du médicament dans la vie de l'être humain, le ministre de la santé et de l'hygiène publique rappelle que toutes les activités relatives à l'achat, à la préparation, à la détention, à la vente et à la dispensation du médicament relèvent du monopole des pharmaciens, conformément au code de la santé.

A cet effet, toute personne désireuse de travailler au développement du secteur pharmaceutique ou de mener une activité relative au secteur du médicament et des autres produits de santé doit, au préalable, justifier d'une autorisation délivrée par le ministre chargé de la santé.

Les contrevenants aux dispositions ci-dessus énumérées s'exposent à des sanctions prévues par ces différentes lois et à la rigueur du code pénal de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 7 février 2019

Pr Moustafa Mijiyawa

Balance commerciale du Togo au titre de l'année 2017

Cacao, café, coton-graine, phosphate, clinker, produits pétroliers : des exportations en baisse et en hausse

Late Pater

La **balance commerciale** du Togo est ressortie déficitaire en 2017. Ce déficit s'est établi à 373.810 millions de francs Cfa, en réduction de 34,6% par rapport aux 571.673 millions de l'année 2016. Cette évolution résulte d'un repli de 18,6% des importations, atténué par la baisse de 3,7% des exportations. Le taux de couverture des importations par les exportations, mesurant l'indépendance économique d'un pays à travers sa capacité à couvrir ses importations par ses exportations, s'est amélioré de 9,5 points de pourcentage, en s'établissant à 61,3% en 2017, contre 51,8% en 2016. Le degré d'ouverture commerciale, mesurant le niveau des échanges d'une économie avec le reste du monde, s'est établi à 28,4% en 2017, contre 34,4% en 2016. Le degré d'ouverture commerciale du Togo sur l'extérieur s'est détérioré de 6,0 points de pourcentage par rapport à 2016, en raison d'un accroissement du PIB, en termes nominaux, plus important que l'évolution des transactions du Togo avec l'extérieur (exportations et importations). En effet, au cours de la période sous revue, le PIB nominal progresserait de 4,8% alors que les exportations et importations ont globalement enregistré un repli de 13,5%.

Au titre de l'année 2017, les **exportations de biens** du Togo se sont chiffrées à 591.458 millions de francs Cfa, en baisse de 3,7% par rapport aux 614.237 millions enregistrés en 2016. Ces exportations se composent de marchandises générales pour 571.354 millions et de ventes d'or non monétaire pour 20.104 millions. Au cours de l'année sous revue, il n'y a pas eu d'exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international.

Le service de la dette extérieure rapporté aux exportations de biens est ressorti à 8,3% en 2017, en hausse de 1,6 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2016. Ce ratio, qui permet d'apprécier la vulnérabilité du paiement du service de la dette extérieure face à un choc sur les recettes d'exportation, est largement en dessous du seuil plafond de vulnérabilité fixé à 20% pour les pays à qualité des politiques et institutions moyenne.

Les marchandises générales exportées se sont chiffrées à 571.354 millions de francs Cfa, en régression de 4,7% par rapport aux 599.634 millions de 2016. Ces niveaux d'exportation résultent des données du commerce général produites, sur la base des statistiques douanières, par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), sur lesquelles des ajustements sont opérés pour tenir compte des spécificités des statistiques de la balance des paiements. Les opérations en commerce général se sont élevées à 485.401 mil-

lions de francs Cfa en 2017, en baisse de 0,7% par rapport aux 489.002 millions de 2016. Les ajustements se sont chiffrés à 85.953 millions en 2017, en diminution de 22,3% par rapport aux 110.631 millions de 2016. Ces ajustements ont concerné, entre autres, les écarts relevés entre les données douanières et celles des opérateurs économiques au titre des principaux produits d'exportation, ainsi que l'estimation du commerce non contrôlé et la prise en compte de l'exportation de l'électricité.

Les exportations de produits agricoles du Togo portent sur les produits de rente traditionnels (cacao, café et coton fibre), les produits alimentaires d'origine végétale (céréales, farines, piments, épices, légumes et fruits), ainsi que d'autres produits (graines de coton, bois, autres oléagineux, etc.). En 2017, ces exportations se sont chiffrées en valeur à 88.579 millions de francs Cfa, en accroissement de 29,9% par rapport aux 68.173 millions enregistrés en 2016. Cette hausse est essentiellement due à la progression des exportations de coton, des autres matières premières agricoles ainsi que des produits alimentaires d'origine végétale.

En 2017, les **exportations de cacao** ont généré des recettes de 3.125 millions de francs Cfa, en baisse de 61,6% par rapport aux 8.128 millions enregistrés une année plus tôt. Le volume exporté a également régressé de 43,4%, en passant de 5.229 tonnes en 2016 à 2.961 tonnes une année plus tard, en liaison avec l'orientation défavorable de la collecte. En effet, la quantité de cacao collectée en 2017 a connu un repli de 50,6% suite à des conditions climatiques défavorables. Quant au prix moyen de cession du cacao, il passe de 1.554 FCFA le kilogramme en 2016 à 1.055 FCFA le kilogramme en 2017, soit un repli de 32,1%. Sur le marché international, le cours du cacao a connu une baisse de 31,0% en 2017, par rapport à 2016. En effet, le cours du cacao s'est établi, en moyenne, à 1.182 FCFA/kg en 2017, contre 1.712 FCFA/kg en 2016, en relation avec la hausse de l'offre face à une demande atone. En 2017, les clients du Togo ont été la Belgique, l'Italie et les Pays-Bas.

Les recettes d'**exportation de café**, elles, se sont inscrites en baisse de 68,1% en s'établissant à 1.482 millions de francs Cfa, contre 4.638 millions en 2016, en liaison avec le repli de 65,7% de la quantité exportée, dans un contexte d'un recul de 53,6% de la collecte. La diminution de la quantité de café collectée en 2017 est liée aux effets néfastes de la sécheresse qui a sévi dans les principales zones de production, ainsi que l'invasion des plantations par des chenilles à queue de rat. Le prix moyen de cession a fléchi de 7,0% pour s'établir à 948 FCFA le kilogramme en 2017, contre 1.019

FCFA le kilogramme une année plus tôt. Quant au cours du café sur le marché international, il s'est établi à 1.290 FCFA le kilogramme en 2017, contre 1.144 FCFA le kilogramme une année plus tôt, soit un accroissement de 12,8%. Cette évolution est essentiellement liée aux inquiétudes sur la production mondiale, en liaison avec les épisodes de sécheresse et les attaques de cultures par des insectes au Brésil, premier producteur mondial, ainsi que par les intempéries au Vietnam, deuxième producteur mondial. En 2017, les clients du Togo ont été les pays de l'Union Européenne (Belgique et Italie) et le Maroc.

La valeur des **exportations de coton-fibre** a enregistré une hausse de 39,9% en se chiffrant à 42.281 millions en 2017, contre 30.224 millions en 2016. Cette évolution est liée à l'augmentation de 29,0% de la quantité exportée, en relation avec l'orientation favorable de la demande. Le prix moyen de cession a augmenté de 8,4% pour s'élever à 935 FCFA le kilogramme, contre 862 FCFA le kilogramme une année plus tôt. Sur le marché international, le cours du coton a aussi connu, entre 2016 et 2017, un accroissement de 9,1%, pour s'établir à 939 FCFA le kilogramme, contre 860 FCFA le kilogramme en 2016. Les cours du coton se sont renforcés, en relation avec la vigueur de la demande mondiale. En 2017, le coton-fibre a principalement été écoulé vers l'Asie (Bangladesh, Chine, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Singapour, Turquie et Vietnam) et l'Europe (Italie et Portugal).

En dehors des produits de rente traditionnels, le Togo a exporté **diverses matières premières d'origine végétale** en 2017, notamment des graines de coton et du bois. Les exportations de ces autres matières premières agricoles ont augmenté de 187,0%, en s'établissant à 4.711 millions de francs Cfa en 2017 contre 1.641 millions en 2016. Les graines de coton ont principalement été écoulées vers l'Arabie saoudite, l'Inde et l'Espagne. Quant au bois, il a été exporté vers l'Asie (Inde) et l'UEMOA (Burkina et Côte d'Ivoire). Les autres produits d'origine végétale exportés par le Togo se composent essentiellement d'oléagineux, de céréales et farines, de piments et épices, de légumes et fruits ainsi que de fleurs et boutures. En 2017, les exportations de ces produits se sont inscrites en hausse de 57,1%, en s'établissant à 36.980 millions de francs Cfa contre 23.541 millions en 2016. Cette progression est essentiellement imputable à l'accroissement de 44,3% des exportations de produits oléagineux, en relation principalement avec la hausse de la demande extérieure. Il s'agit, pour ces produits, des réexportations de produits importés, entre autres, de l'Indonésie et de la Malaisie. Sur la période, les ventes extérieures des céréales et farines, ainsi que des légu-

mes et fruits ont également connu des augmentations, respectivement de 981,9% et 153,3%. En revanche, les exportations des piments et épices, des fleurs et boutures ainsi que des divers produits d'origine végétale ont enregistré des replis respectifs de 86,2%, 70,3% et 55,6%. Les oléagineux, composés essentiellement de l'huile de palme et ses fractions (même raffinées, mais non chimiquement modifiées), des arachides (non grillées ni autrement cuites), des fèves de soja et des autres graines et fruits oléagineux, ont été principalement écoulés vers la CEDEAO (Bénin, Ghana, Mali, Niger, Sénégal), l'Union européenne (Espagne, l'Italie et Pays-Bas) et la Chine. Les céréales et farines ont été exportées vers l'UEMOA (Burkina, Guinée-Bissau et Niger). Pour les légumes et fruits, les principaux pays destinataires en 2017 ont été ceux de l'Union européenne (Belgique, France et Pays-Bas), les Etats-Unis, l'Inde et le Viet Nam.

La régression des exportations en 2017 est impulsée essentiellement par les **produits miniers et les produits industriels**. Les exportations de produits miniers du Togo portent principalement sur les phosphates, le clinker et le minerai de fer. En 2017, elles ont globalement diminué de 9,4%, en s'établissant à 90.707 millions, contre 100.119 millions en 2016. En valeur, les **exportations de phosphates** ont régressé de 15,5% en 2017, en passant de 46.869 millions en 2016 à 39.603 millions une année plus tard. Cette évolution fait suite au repli de 15,4% du prix moyen de cession. La quantité vendue est restée presque stable d'une année à l'autre. Au plan de la répartition du marché, l'Inde est le principal client du Togo en 2017, suivi de l'Australie et du Canada.

Les **exportations de clinker**, en valeur, s'établissent à 51.104 millions en 2017, en régression de 4,0% par rapport aux 53.250 millions enregistrés en 2016. Cette évolution est principalement induite par la baisse de 4,2% du prix de vente du produit. En effet, le prix moyen de vente est res-

sorti à 38.529 FCFA la tonne, contre 40.230 FCFA la tonne une année plus tôt, en raison d'un prix assez compétitif appliqué par l'une des unités de production du clinker au Togo. En 2017, le Bénin, le Burkina et le Ghana ont été les principaux pays importateurs du clinker togolais. Aucune exportation de **minerais de fer** a été réalisée en 2017.

Les **réexportations de produits pétroliers** se chiffrent à 41.897 millions en 2017, contre 25.210 millions en 2016, soit une hausse de 66,2%, en raison principalement de l'accroissement de ventes des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux à destination de la France (+8.265 millions) et du Nigeria (+7.784 millions). Les réexportations de produits pétroliers ont été effectuées à destination de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria), de l'Union européenne (France, Suisse). Pour certaines de ces transactions, il s'agit d'avitaillement d'aéronefs et de navires.

Les **produits industriels exportés** par le Togo se composent essentiellement de ciment, de produits sidérurgiques, de produits alimentaires, de textiles, de produits chimiques et de matériels de transport. En 2017, la valeur des exportations de produits industriels s'est établie à 229.191 millions, en diminution de 15,2% par rapport aux 270.335 millions de 2016, en raison principalement des baisses enregistrées au niveau de tous les groupes de produits, à l'exception du groupe «Textiles et articles d'habillement». Les recettes d'exportation de ciment ont régressé de 37,2% en 2017 en s'établissant à 4.000 millions, contre 6.373 millions une année plus tôt, suite à la baisse de 36,2% des quantités exportées, dans un contexte d'un repli de 1,6% du prix moyen de cession. La régression de quantité de ciment exportée fait suite notamment au fléchissement des commandes en provenance du Niger pour 2.486 millions. Le principal pays acheteur du ciment togolais en 2017 est le Niger. Les produits sidérurgiques rassemblent les métaux et ouvrages en mé-

taux, principalement, les matériaux de construction comme les fers à béton et les tuyaux galvanisés en fer, en acier, en fonte ou en cuivre. En 2017, les exportations de produits sidérurgiques ont diminué de 8,8% en s'établissant à 12.413 millions, contre 13.607 millions en 2016, en liaison avec la baisse des réexportations des fils de machine en fer ou en acier non allié, de la profilée en fer ou en acier non allié ainsi que des produits laminés plats, en fer ou acier non allié, notamment vers le Burkina et le Niger. Ces produits ont été écoulés principalement vers les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Niger) et l'Inde. Les produits des industries alimentaires couvrent notamment les farines de froment, les huiles raffinées, les boissons, les sucres et sucreries ainsi que les préparations à base de viande. Les exportations de produits des industries alimentaires ont enregistré une baisse de 26,4% en s'établissant à 42.659 millions en 2017, contre 57.969 millions en 2016. Ces produits ont été exportés vers les pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger) et le Gabon. En 2017, les exportations de ces produits se sont chiffrées à 22.901 millions, en accroissement de 7,0% par rapport aux 21.393 millions enregistrés une année plus tôt. Cette évolution est essentiellement portée par les articles de la friperie. Ces produits ont été essentiellement exportés vers les pays de la CEDEAO (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigeria), le Gabon et la Russie. Les produits chimiques rassemblent notamment les engrais, les savons, les peintures et les produits de beauté. Les exportations de ces produits ont diminué de 18,1%, en passant de 46.917 millions en 2016 à 38.435 millions une année plus tard, en relation avec le repli de la demande en provenance du Burkina (-8.084 millions). En 2017, les clients du Togo sont essentiellement les pays de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigeria et le Sénégal).

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre 311 milliards adjugés le 5 février par les banques togolaises

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 05 février 2019, à une injection de liquidités d'un montant de 3.350,000 milliards, la totalité du montant mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 311,344 milliards. L'opération arrive à échéance le lundi 11 février 2019, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 4,5000% et 4,5000%.

Au total, soixante-seize (76) éta-

blissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Mali s'adjugent respectivement 1.025,138 milliards et 531,463 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 436,798 milliards, du Sénégal avec 414,675 milliards, du Bénin avec 388,668 milliards, du Togo avec 311,344 milliards, et du Niger avec 212,909 milliards. La Guinée-Bissau fait 29,005 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions

hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 3.350,3 milliards en novembre 2018 à 4.062,2 milliards en décembre 2018, soit une progression de 21,2%. S'agissant du montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 3.350,0 milliards en décembre 2018, en hausse de 3,4% par rapport au mois de novembre 2018. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 4,36% en décembre 2018, contre 3,06% le mois précédent.

FOOTBALL/FIFA/ELECTION

Gianni Infantino, seul candidat en lice

La FIFA a sobrement annoncé via un court communiqué, mercredi 6 février, avoir reçu une seule candidature à la prochaine élection à la présidence. Gianni Infantino, le titulaire du poste, n'aura pas d'opposition, le 5 juin prochain à Paris, lors du 69ème congrès de l'institution internationale. A peine candidat, le voilà déjà annoncé gagnant.

Hervé A.

A 48 ans, l'Italo-Suisse était arrivé sans vraiment se faire annoncer, en février 2016, pour s'installer avec des manières d'invité sur le fauteuil laissé vacant par Sepp Blatter. La suspension de Michel Platini lui avait ouvert un immense boulevard. Une aubaine pour cet ancien juriste, né dans le Valais, fils d'immigrés italiens, connu pour maîtriser cinq langues, dont l'Arabe.

Mais au congrès extraordinaire de Zurich, en février 2016, il avait dû batailler ferme pour écarter la concurrence. Le scrutin avait opposé quatre candidats. Au 1er tour, Gianni Infantino avait devancé de seulement trois voix Sheik Salman bin Ibrahim al Khalifa (88 contre 85), le puissant dirigeant du Bahreïn, président de la confédération asiatique (AFC), membre de la famille royale.

Cette fois, le terrain est dégagé. Un seul nom avait été cité, au cours des dernières semaines, comme possible concurrent. Un Suisse, une nouvelle fois. Ramon Vega, ex-joueur international, passé notamment par Tottenham en Premier



League, aujourd'hui reconverti dans la finance, a tenté sa chance. En vain. Il n'a pas été capable de recueillir les cinq parrainages de fédérations nationales nécessaires pour briguer la présidence. La FIFA recense pourtant 211 pays membres. Preuve que le monde du football préfère quand les trains arrivent à l'heure, quitte à sombrer parfois dans l'ennui et la monotonie.

En seulement trois ans, Gianni

Infantino a donc déblayé le terrain. Avant même de se savoir seul en piste, il avait acquis la certitude que le scrutin lui serait favorable. Sa décision de faire passer de 32 à 48 le nombre d'équipes qualifiées en phase finale du Mondial 2026 a beaucoup fait pour sa popularité. Le projet d'appliquer ce changement dès le Mondial 2022 au Qatar, toujours en discussion entre Zurich et Doha, a encore étendu la palette de ses soutiens. Son sens

politique a fait le reste.

Au moins trois associations continentales, la CAF en Afrique, la CONCACAF en Amérique du Nord, et le CONMEBOL en Amérique du Sud, lui ont déjà apporté leur soutien. L'UEFA, Aleksander Ceferin se pose en opposant. Par conviction, visiblement. A moins que le Slovène prépare déjà une future campagne pour s'installer à terme sur le fauteuil de Gianni Infantino.

Vers un match entre Sherbrooke et Winnipeg

L'avenir se présente chaque jour un peu mieux pour les Jeux de la Francophonie 2021. Mis sur la touche après le retrait du Nouveau-Brunswick, l'événement pourrait rester au Canada. Mieux : il pourrait faire l'objet d'un match à deux entre Sherbrooke et Winnipeg.

La ville québécoise s'est manifestée la première. Ses élus ont consacré une réunion à huis clos, lundi 4 février, à l'examen du dossier. Mais la capitale du Manitoba explore également la possibilité de se lancer dans l'aventure. Une résolution a été votée, dans la soirée du mardi 5 février, afin de déterminer si Winnipeg a les capacités logistiques et financières pour accueillir les Jeux de la Francophonie 2021.

A en croire son maire, Steve Lussier, Sherbrooke aurait une longueur d'avance. " On avait un cahier de charge complet et bien étoffé, explique-t-il, cité par Radio-Canada. On a la capacité nous aussi de recevoir 3 000 athlètes, avec nos deux universités pour accueillir tout ce monde. " Un comité d'étude a été formé à Sherbrooke pour étudier plus en avant le dossier. La ville a annoncé vouloir rendre sa décision le 11 février prochain. Winnipeg, de son côté, ne se fixe pas d'ultimatum afin d'évaluer toutes les possibilités.

La marche réduit ses distances

L'IAAF s'apprête à modifier en profondeur les règlements et les compétitions des disciplines de la marche. Son comité de marche, où siègent notamment les anciens champions Robert Korzeniowski et Maurizio Damilano, a émis un certain nombre de recommandations, à présenter au Conseil de l'IAAF. Elles se révèlent assez révolutionnaires.

En vertu de la règle de la parité des sexes, le comité propose de modifier les distances des épreuves dans les championnats. Chez les seniors, elles passeront de 20 à 10 km, et de 50 à 30 km, pour les hommes comme pour les femmes. Et cela, dès les Mondiaux en plein air en 2023 à Budapest, en Hongrie.

Par ailleurs, le comité recommande l'utilisation de la technologie RWECS, une puce électronique permettant de juger de façon plus précise la régularité de la technique des marcheurs. Ces recommandations seront inscrites à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil de l'IAAF, les 10 et 11 mars 2019. En cas de validation, les changements entreront en vigueur le 1er janvier 2021.

Nantes envisage une action en justice

Le FC Nantes a demandé à deux avocats d'étudier les recours légaux possibles pour obliger le club de Cardiff à honorer le paiement du transfert d'Emiliano Sala, disparu en avion au-dessus de la Manche, a-t-on appris mercredi auprès d'une source proche du club.

Selon cette source, le premier versement des 17 millions d'euros que devait rapporter le transfert de l'avant-centre argentin vers le club gallois n'a pas été versé, alors que le transfert a bien été enregistré par les instances. Nantes envisage aussi de porter l'affaire devant la FIFA, toujours selon cette source proche du club.

Un ultimatum de 10 jours fixé par Nantes? L'antenne de la BBC au pays de Galles affirme même que le club français a fixé un ultimatum de 10 jours aux dirigeants de Cardiff pour verser une première tranche de 5 millions d'euros avant d'engager des poursuites. Une source à Cardiff a assuré au média britannique que le club avait bien l'intention de payer le transfert, mais seulement quand "tous les faits" auront été tirés au clair.

Emiliano Sala, 28 ans, a disparu en mer le 21 janvier avec David Ibbotson, 59 ans, le pilote du Piper Malibu, qui l'emmenait vers son nouveau club. Dimanche, l'épave de l'appareil a été localisée par une équipe de recherche privée mandatée par la famille de Sala. Un corps a également été localisé lundi dans l'appareil et le Bureau d'enquête britannique sur les accidents aériens (AAIB) tente de le récupérer.

CLASSEMENT FIFA

Le Qatar, star du premier classement de 2019

Vainqueur de la Coupe d'Asie des Nations de l'AFC, le Qatar réalise un bond de 38 places pour atteindre le 55e rang, son meilleur classement depuis 1993.

La compétition organisée aux Émirats Arabes Unis est à l'origine de la très grande majorité des mouvements constatés dans cette première édition de 2019, tandis que le peu de matches disputés par des

équipes d'autres confédérations a généré un Top 20 inchangé, la Belgique restant toujours leader.

Si le Qatar est l'équipe qui a enregistré la plus forte progression, les autres nations asiatiques ne sont pas en reste, à commencer par le finaliste vaincue. Le Japon (27e, plus 23) poursuit sa belle marche en avant et la République de Corée (38e, plus 15), les Émirats Arabes

Unis (67e, plus 12) ainsi que la Jordanie (97e, plus 12) affichent tous une progression à deux chiffres. Moins impressionnantes, les avancées de l'Irak, (80e, plus 8), de l'Iran (22e, plus 7) et de l'Ouzbékistan (89e, plus 6) n'en demeurent pas moins honorables.

Conséquence additionnelle de ces mouvements, le nombre de représentants asiatiques dans le Top

50 a été revu à la hausse. L'AFC y place en effet une équipe supplémentaire aux dépens de la CAF - et plus particulièrement de la RD Congo (51e, moins 2) -, ces deux confédérations comptant désormais le même nombre de représentants au sein des 50 nations les mieux classées.

Le Togo, notre pays gagne une place et occupe désormais la 122e place mondiale et 32e africaine.

BASKETBALL/ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE

Le Nigeria tient à conserver son invincibilité

Déjà qualifié pour la Coupe du Monde FIBA 2019 en Chine, le Nigeria tient tout de même à son invincibilité. Mais certains ignorent peut-être les ambitions d'Ikechukwu Nwamu et du champion d'Afrique 2015.

L'invincibilité du Nigeria en 12 matchs des Éliminatoires Zone Afrique n'est qu'une preuve supplémentaire des qualités de sa sélection nationale, alors que la sixième et ultime fenêtre approche.

Du 22 au 24 février, la Côte d'Ivoire accueillera à Abidjan la seconde manche du Groupe F des Éliminatoires Zone Afrique pour la Coupe du Monde FIBA 2019.

Les D'Tigers affronteront le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la République centrafricaine. Le joueur de 25 ans confié à FIBA.basketball que ses coéquipiers et lui prennent ces matchs très au sérieux : "Je pense que tout ira très bien. Nous voulons continuer à bien jouer et essayer de conserver notre invincibilité."



Ikechukwu Nwamu sait que les adversaires du Nigeria seront déterminés à vendre chèrement leur peau : "Cela ne me gêne pas. Nous ne nous préoccupons que de nous. Nous voulons pratiquer du beau jeu et si nous y parvenons, tout se passera très bien. Je pense que toutes les équipes sont dangereuses.

Si nous ne nous préparons pas bien, cela sera difficile pour nous."

L'arrière de 1.96m, qui vient de passer du Wisconsin Herd aux Fort Wayne Mad Ants - l'équipe de D-League des Indiana Pacers - souligne tout le plaisir qu'il a eu à disputer les Éliminatoires Zone Afrique. "À titre personnel, le meilleur mo-

ment a été lorsque nous avons joué au Nigeria, c'est clair. C'était fantastique ! C'était génial de partager ça avec nos fans. C'était aussi merveilleux de jouer devant nos familles. Je pense que tout ira bien. Nous voulons continuer à bien jouer et finir invaincus ces Éliminatoires."

Enseignement français en Afrique de l'Ouest et du Centre Le lycée français de Lomé mutualise autour de la gouvernance

Late Pater

Le lycée français de Lomé est devenu le lycée mutualisateur de l'AEFE – Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger – pour la zone Afrique centrale. Dans ce cadre, les chefs d'établissements, directeurs d'écoles et membres des comités de gestion en provenance de 11 pays se sont retrouvés à Lomé pour participer à un séminaire de deux jours, les 1er et 2 février, axé sur les questions de gouvernance. Objectif : élaborer un plan de formation des personnels 2019-2020 de la zone Afrique cen-

de formation «Afrique centrale» de l'AEFE, marqué par la signature d'une convention avec l'AEFE le 9 novembre 2018 à Lomé. Une décision qui marque la confiance que l'opérateur public manifeste envers le lycée français de Lomé et le rôle pilote qu'il aura à exercer au niveau régional pour la formation continue des personnels de la zone. C'est une trentaine de stages régionaux qui seront ainsi assurés chaque année pour la formation des personnels de ces établissements.

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) constitue un réseau unique au monde de

d'un millier d'élèves qui obtiennent d'excellents résultats leur permettant d'envisager une poursuite de leurs études en France ou dans d'autres pays avec les meilleures chances de réussite.

Afin de poursuivre son développement et de maintenir son niveau d'excellence, le réseau des établissements français à l'étranger porte un effort particulier sur la formation de ses personnels, qu'ils soient titulaires de l'éducation nationale ou recrutés localement. L'AEFE a déconcentré les moyens en créant 16 zones de formation continue à l'échelle mondiale. Le Togo, ainsi



trale. Ces rencontres ont permis aux équipes de 14 établissements de la zone de préparer l'avenir autour des questions de gouvernance, mais aussi de faire connaissance et d'échanger, explique-on à l'ambassade de France à Lomé.

Il faut rappeler que depuis le 1er janvier 2019, le lycée français de Lomé assure le pilotage de la zone

437 établissements, implantés dans 137 pays, homologués par le ministère de l'éducation nationale français. Plus de 350.000 élèves sont ainsi scolarisés dans ce réseau et les résultats scolaires obtenus sont remarquables, avec des taux de réussite au baccalauréat français qui approche les 97%. Au Togo, le lycée français de Lomé accueille près

que 11 autres pays de la région (Bénin, Niger, Ghana, Tchad, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo, République du Congo, Centrafrique, Cameroun, Nigéria et Gabon) constituent la zone dite «Afrique centrale», pilotée par le lycée français de Lomé.

1ère phase d'appropriation du nouveau Plan de développement par les citoyens

Le concours «Mon label PND» ouvert jusqu'au 14 février

Avant la période de la sensibilisation de masse autour du Plan national de développement (PND 2018-2022), à travers une caravane nationale, le gouvernement togolais lance le concours dénommé «Mon label PND» dans le but de faire des citoyens les véritables acteurs et bénéficiaires de toutes les actions du PND. Ce concours est ouvert, du 5 au 14 février 2019 à 23h 59mn, à tous les citoyens togolais âgés d'au moins 18 ans c'est-à-dire toute personne physique majeure, résidant au Togo ou à l'étranger à la condition de bénéficier de la nationalité togolaise. Il vise la création du logotype qui sera le label certifiant toutes ces actions. Ce logo sera visible sur l'ensemble des projets réalisés ainsi que sur l'ensemble des outils dérivés (brochures, goodies, présentations officielles etc.). Il s'agit de «construire une identité de marque distinctive pour singulariser le PND face aux program-

mes concurrents», dit-on. Les participants gagneront des prix, après la délibération du jury : 1.000.000 FCFA pour le 1^{er} prix ; 500.000 FCFA pour le 2^{ème} prix ; 300 000 FCFA pour le 3^{ème} prix. Cette décision du jury aura lieu le 21 février 2019. Et la double cérémonie de désignation des gagnants et de remise effective des lots aux gagnants aura lieu le 26 février 2019 à Lomé. La liste des gagnants sera publiée sur les réseaux sociaux et tous autres canaux retenus par l'organisateur.

Le jeu est accessible sur internet à l'adresse www.republiquetogolaise.com. Selon le règlement du concours, toute inscription ou participation, incomplète, frauduleuse et/ou non conforme, comportant des informations inexacts, ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. Tout participant ainsi disqualifié ne pourra prétendre à aucune dotation. La

société organisatrice se réserve le droit de remettre en jeu la dotation qui lui aurait été indûment attribuée. L'auteur du label sélectionné devra rétrocéder l'ensemble de ses droits de propriété intellectuelle sur l'œuvre accomplie au profit de la Présidence de la République togolaise. Un délai de trois mois, à compter de la date de remise, sera accordé à tous les gagnants qui n'arriveraient pas à se présenter le jour même de la cérémonie d'attribution des lots (coordonnées erronées, défaut de réponse). Passé ce délai, les prix de tous les gagnants retardataires ou absents seront annulés et deviendront une propriété de la structure organisatrice.

Lancé en août 2018 par le gouvernement, le Plan national de développement ambitionne de faire du Togo «une nation à revenu intermédiaire, solidaire, innovante et ouverte sur le monde».

Banque

GIM-UEMOA, le bel exemple d'interopérabilité dans l'Uemoa

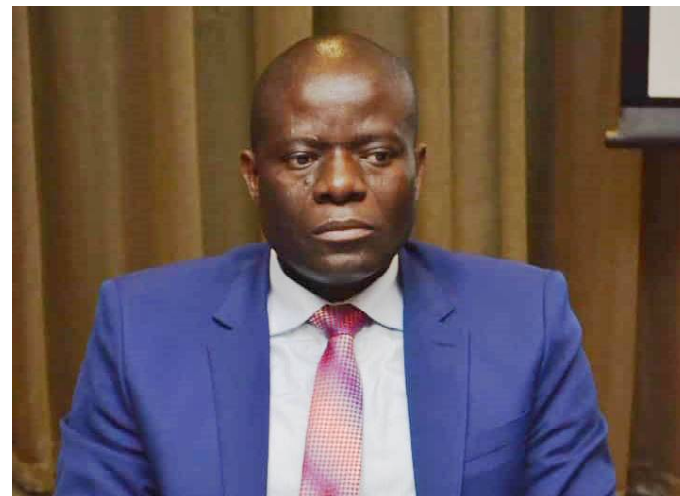
Symbole d'une parfaite intégration dans le monde bancaire, le Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA) porte un projet intégrateur et fédérateur de plus de 130 banques et établissements financiers dans le cadre de l'interopérabilité bancaire dans la zone Uemoa. Il s'agit de l'interconnexion de toutes les banques de l'espace de l'Uemoa afin qu'un client d'une banque quelconque puisse utiliser sa carte bancaire partout et n'importe où dans l'espace communautaire. La Décision 31 du Conseil des ministres de l'Uemoa sur la libre circulation des biens et des personnes dans la communauté, notamment la libre circulation des billets de banque y a fortement contribué.

Eric J.

Mis sur les fonts baptismaux en 2002 par la BCEAO et les banques au moment où il y avait une absence totale d'interopérabilité, le GIM-UEMOA a pour but de mettre en œuvre un système monétique interbancaire régional de retrait et de paiement électronique. Il assure ainsi l'interopérabilité des transactions électroniques de tous les acteurs du marché. « Toutes les cartes bancaires peuvent être utilisées partout dans l'espace Uemoa », a confirmé Blaise Ahouantché, le directeur général de GIM-UEMOA. C'était lors des échanges ce mercredi 6 février avec la presse togolaise.

Pour lui, le GIM-UEMOA est le plus vaste réseau monétique interbancaire de l'espace communautaire francophone de l'Afrique de l'Ouest avec 5.000 points d'acceptation et plus de 4 millions de cartes bancaires en circulation. Cette carte bancaire griffée GIM-UEMOA a l'avantage de permettre un retrait d'argent au niveau de 3.500 distributeurs répartis sur l'ensemble du territoire communautaire avec un coût maximum de 500 F.CFA. Avec les Terminaux de paiement électronique (TPE) qui existent dans plus de 3.000 points (hôtels, restaurants, supermarchés, etc.), les populations de cet espace ont plus de facilité de régler leur factures diverses. « Le GIM-UEMOA offre pour tous les acteurs l'écosystème le plus complet et intégré en Afrique. » fait savoir Blaise Ahouantché pour qui, l'intégration est au cœur de la stratégie du GIM-UEMOA.

Au vu de ses acquis et de ses



Blaise Ahouantché, Directeur général de GIM-UEMOA

quinze ans d'expériences dans l'intégration monétique entre ses membres, le GIM-UEMOA entend poursuivre sa mission en facilitant l'accès des populations aux services financiers et bancaires. Le mobile Money y est déjà intégré et les populations de la zone Uemoa peuvent effectuer des retraits d'argent sur des distributeurs automatiques de billets à l'aide de leur téléphone portable, pourvu que leur banque leur offre ce service. La plateforme Mobile Banking du GIM-UEMOA permet aux opérateurs télécoms et sociétés de transferts d'argent, en partenariat avec les banques d'accéder aux réseaux des DAB/GAB (Distributeur automatique de billets / Guichet automatique bancaire) des banques pour des retraits ou des dépôts d'argent. Ceci permet aux clients détenteurs de compte mobile money d'accéder à leur fonds à tout moment de la journée.

« L'enjeu principal du GIM-UEMOA est d'élargir sa plateforme de traitement en partenariat avec tous les acteurs et leaders mondiaux de l'industrie

des transactions numériques financières. Nous voulons être la future plateforme des services financiers à l'échelle de la CEDEAO, au cas où la future monnaie commune devient une réalité, parce que c'est un espace qui compte entre 400 et 500 millions d'habitants. », a-t-il lancé.

Cependant, des efforts restent à faire au niveau des banques pour la vulgarisation des cartes bancaires et l'amélioration des services qui y sont liés. Aussi, un appel a-t-il été lancé à l'endroit des décideurs des pays membres de l'Uemoa pour l'amélioration des problèmes liés à la disponibilité de l'énergie électrique et du réseau internet.

« La réussite du défi du paiement électronique dépend de la qualité de l'électricité et des télécommunications. Il faut que les autorités travaillent pour la couverture des localités de nos différents pays en électricité et en télécommunication, » a-t-il plaidé.

Au Togo, plusieurs banques fonctionnent en interopérabilité avec environ 300.000 cartes bancaires qui circulent dans le pays.

Mise en œuvre du projet autoroutier Abidjan-Lagos La BAD en accord avec la CEDEAO sur l'étude de faisabilité

Cinq (5) ans après la signature du traité sur l'établissement d'une autoroute en mars 2014 par les chefs d'Etat de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigeria, la Banque africaine de développement (BAD) a signé, lundi 04 février 2019, avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), un accord de financement de 22,7 millions de dollars, dans le cadre de la construction du corridor routier Abi-

djan-Lagos, apprend-on auprès de l'institution bancaire panafricaine. L'enveloppe financière inclut une subvention de 9,1 millions d'euros de l'Union européenne.

Le financement va permettre de procéder à l'étude de faisabilité d'un tronçon de 1.000 km entre la capitale économique ivoirienne (Abidjan) et Lagos au Nigeria, précise la BAD dans un communiqué. L'axe routier, prévu en 2X3 voies, doit également traverser Accra au

Ghana, Lomé au Togo et Cotonou, la capitale béninoise.

La signature de cet accord de financement a eu lieu à Abuja, au Nigeria. Selon ses concepteurs, la nouvelle autoroute a pour but de dynamiser les échanges transfrontaliers et de booster l'intégration régionale. Selon les chiffres de la BAD, 75% des échanges commerciaux en Afrique de l'Ouest se fait entre le Nigeria et la Côte d'Ivoire.

En faveur des enfants en situation de rue au Togo Ecobank et Terre des Hommes se mettent ensemble pour la sécurité et les habitudes d'épargne

Jean AFOLABI

Ecobank (www.Ecobank.com), la banque panafricaine, s'associe à Terre des Hommes (https://www.TDH.ch), une ONG internationale de renom, œuvrant dans le domaine des droits de l'enfant, pour offrir des services financiers numériques à quelques enfants parmi les plus vulnérables au Togo, ceux âgés de moins de 18 ans qui travaillent ou vivent dans la rue. Grâce au projet SaVa (Safe Savings – Epargne Sécurisée), un certain nombre d'enfants migrants et ou en situation de rue disposeront d'un nouveau moyen sûr de collecter et de déposer leurs revenus durement gagnés dans une banque, améliorant ainsi leur situation en matière de sécurité et leurs habitudes d'épargne. Le lancement d'un projet pilote s'est effectué, au cours d'un événement organisé le mardi 5 février au siège du Groupe Ecobank, à Lomé, au Togo.

On estime que l'une des plus grandes craintes des enfants qui vivent et travaillent dans la rue est d'être victimes de vol, en particulier la nuit. À l'heure actuelle, ces enfants utilisent divers mécanismes d'épargne informels – en laissant leurs gains à des adultes de confiance, en enterrant leur argent ou en essayant de le dépenser le plus rapidement possible. «Il est évident qu'aucun de ces mécanismes n'est sûr ou fiable. Les nouvelles technologies basées sur le mobile peuvent constituer un moyen de transformer la vie de ces enfants en transition de l'enfance vers l'âge adulte. Ecobank – à travers son travail avec Terre des Hommes – adapte son offre



numérique à leurs besoins, mettant en place un système de micro-épargne très simple mais efficace», affirment les deux partenaires dans un communiqué de presse.

La première phase du projet pilote, qui implique 30 enfants, est en cours de déploiement à Lomé, où se trouve le siège d'Ecobank. Terre des Hommes créera un «porte-monnaie» où chaque enfant pourra déposer ses gains quotidiens en utilisant un téléphone portable fourni par l'organisation. Ils doivent uniquement créer un compte Ecobank Xpress, ce qui peut se faire facilement via le périphérique mobile. Terre des Hommes est le gardien des enfants, les mineurs ne pouvant pas encore ouvrir de compte.

Au cours des douze (12) prochains mois, le projet SaVa espère atteindre au moins 150 enfants. Le personnel d'Ecobank et de Terre des Hommes les formera afin qu'ils comprennent comment utiliser correctement l'application. Les enfants pourront également donner des informations sur la manière dont l'application peut être davan-

tage adaptée à leurs besoins spécifiques. «Nous travaillons en étroite collaboration avec les enfants pour comprendre les problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur environnement quotidien», explique Pierre Philippe, directeur des Programmes et des ressources techniques chez Terre des Hommes. «Nous avons identifié ensemble des solutions potentielles impliquant les enfants au processus de réflexion, en leur qualité d'agents de leur propre changement. Nous espérons que le projet SaVa évoluera au cours des prochains mois vers la création de meilleures conditions de vie pour les enfants en situation de rue à Lomé. Les enfants en situation de rue sont souvent victimes d'abus, de négligence, d'exploitation et ont besoin de notre protection. En leur offrant un mécanisme d'épargne fiable et sécurisé, nous espérons pouvoir les aider à protéger leurs moyens de subsistance et à bâtir un avenir meilleur», a de sa part déclaré Ade Ayeyemi, directeur général du Groupe Ecobank.

De la participation citoyenne dans la lutte contre la corruption Les hommes de media appelés à jouer leur partition

La problématique de la lutte contre la corruption s'est invitée dans une rencontre entre la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) et les journalistes où ces derniers ont été invités à s'impliquer davantage aux côtés de l'institution pour venir à bout du phénomène et des infractions assimilées.

Erci J.

«Si nous nous sommes adressés aux journalistes, ce n'est pas parce qu'ils sont corrompus, mais tout citoyen est exposé au fléau de la corruption. Et les journalistes sont des partenaires de premier rang pour nous. Nous voulons faire naître au Togo, des journalistes d'investigation pour nous accompagner dans la dénonciation des cas de corruptions», a dit le président du Haplucia Eshohana Wiyao qui a insisté sur la participation citoyenne de toutes les composantes de la société togolaise dans ce combat contre cette nébuleuse qui fait du mal à l'économie nationale.

Pour que les hommes de media saisissent mieux les contours de leur implication, des thématiques sur la problématique de la corruption dans les médias au Togo, la découverte du protocole de la CEDEAO et des conventions des

Nations Unies et de l'Union Africaine sur la prévention de la lutte contre la corruption ont été l'objet d'exposés et de discussions. Il en est de même

que.

Le ministre en charge de la communication Foli-Bazi Katari, invité à cette rencontre, s'est félicité de l'ini-



Table d'honneur (Ministre Foli-Bazi au milieu)

des thématiques sur la répression des actes de corruption et d'infractions assimilées dans le nouveau code pénal togolais, le cadre législatif et institutionnel de l'exercice de la liberté de presse et de la communication et le droit d'accès à l'information et à la documentation publi-

tative du Haplucia d'outiller les journalistes afin qu'ils puissent remplir efficacement leur rôle d'éducateurs et d'éveilleurs de la conscience collective et de mobiliser les citoyens contre tous les fléaux qui menacent la race humaine, notamment la corruption.

Fête de la Saint-Valentin La non-célébration souvent source de tension entre les conjoints

Etonam Sossou

Dans quelques jours la Saint-Valentin ! Tandis que certains se remuent les méninges pour dégoter de bons plans, d'autres n'y ont pas la tête. Vénus devra repasser... Le manque d'attention particulière à cette occasion est rarement partagé par les deux conjoints. En général, c'est l'un des deux qui n'y accorde pas la moindre importance, ce qui nourrit des frustrations. «Je suis en couple avec mon partenaire depuis deux ans. Au tout début, il m'a fait savoir que célébrer les anniversaires ou la Saint-Valentin n'avait aucun intérêt pour lui. J'ai pensé qu'il rigolait. A notre première Saint-Valentin, je lui ai préparé un beau cadeau. J'espérais une surprise de sa part. Mais rien ! J'ai eu l'air complètement ridicule avec son cadeau en main. Il a dit merci. Cependant, il m'a fait une remarque qui me reste encore à travers de la gorge. Il a dit, pourquoi tu perds ton temps et ton argent dans ces bêtises ?», raconte Judith G, 26 ans.

La jeune fille devient encore plus amère quand, le 15 février, ses copines se retrouvent pour se raconter les folies consenties par leurs amoureux et exhibent les présents reçus la veille. «Il m'arrive de penser qu'il fête la Saint-Valentin avec une autre que moi. Mais, n'ayant pas de preuve, je reste observatrice», avoue Judith. Célia T. n'a pas la même patience. La jeune femme



a essayé, la douceur, les caprices, les bouderies, l'affrontement verbal, la bagarre, rien n'y a fait. «Mon compagnon est un authentique villageois, l'anti-modèle du romantisme. S'il était vieux, je comprendrais ! Parfois, je me demande s'il m'aime vraiment», s'inquiète la secrétaire de direction. Celle-ci ne se sent pas différente des célibataires endurcies pour qui, la Saint-Valentin peut être le jour le plus stigmatisant de l'année. Ce jour-là, les célibataires ont droit à des regards condescendants ou compatissants des couples qui, eux, étalent leur amour au grand jour.

Ne pas forcer la main

Face aux allergiques à la Saint-Valentin, des sociologues recommandent de ne pas forcer la main. Car, d'après eux, il n'est pas constructif de passer deux heures au restaurant si le ou la partenaire ne se sent pas à son aise. Une thèse absurde pour Diane, 24 ans, qui

applique la tolérance zéro pour les hommes qui n'essaient pas de faire preuve de romantisme le 14 février. «On n'a pas le temps d'être romantique toute l'année. Le 14 février est l'occasion de remettre les bons souvenirs sur la table, de se faire pardonner, d'établir des projections et de retomber amoureux de la personne qu'on aime», déclare Diane, l'air coquine.

Pascal D., lui, n'essaie pas de se défendre du fait ne pas lever le petit doigt pour cette fête. Le comptable considère simplement que la Saint-Valentin est une espèce de piège, une spirale qui n'en finit jamais. «Quand bien même vous faites un effort, à un moment, ce ne sera plus suffisant. Votre compagne se plaindra du fait que vous lui offrez la même carte, ou les mêmes fleurs ou les mêmes chocolats chaque année. C'est lassant !», s'énervent le trentenaire.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1463 DE LOTO BENZ DU 30 Janvier 2019

Ce mercredi 06 février 2019, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1464.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, c'est à LOME que la LONATO a enregistré des gagnats de gros lots. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire de lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont été enregistrés.

Ainsi, à LOME, nous avons recensé deux lots de 1.250.000F CFA, gagnés auprès des opérateurs 50334 et 70330.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1464 de LOTO BENZ du 06 Février 2019

Numéro de base

30 40 09 54 20

**Du 21 Janvier
au 15 Février 2019**

Grand jeu Spécial St Valentin



Jusqu'à 200.000 FCFA* à gagner !!!
*Dotations TMoney

PARTICIPEZ au JEU en envoyant H si vous êtes un homme suivi de votre âge et F suivi de l'âge de la femme avec qui vous voudriez correspondre et envoyez le tout au 990

990



EX : Pour un homme de 28 ans à la recherche d'une femme de 20 ans: H28F20 au 990

Après votre inscription vous êtes intégrés à un groupe WhatsApp administré par Togocel

Catégories

Meilleurs Couples Recharge +

Meilleurs Couples SMS +

Meilleurs Couples DATA +

Meilleurs Couples TMoney +



Meilleurs Couples RECHARGE +

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des rechargements voix (crédit) du couple. Les points sont octroyés en tenant compte des recharges effectuées par les couples.
200 F de recharge Voix donne droit à 1 point.



Meilleurs Couples DATA +

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des recharges Data (achat). Les points sont octroyés sur les achats directs de data du couple.
200 F de recharge data donne droit à 1 point.



Meilleurs Couples SMS+

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des SMS échangés.
Les points sont attribués au regard des SMS échangés: 1 SMS = 50 F = 1 point.



Meilleurs Couples TMONEY+

Ce prix est attribué aux couples de correspondants ayant enregistré le nombre de points le plus élevé sur la base des transactions TMoney (paiement de factures, retraits). Les transferts vers comptes ne sont pas considérés dans l'attribution de points. *Les types de transactions pris en compte dans l'attribution de point: Paiement de facture, achats cash power, retraits sur compte, transferts cash, Réabonnement CANAL+.*
200 F de transaction donnent droit à 1 point.

Les participants auront la possibilité de consulter le nombre de points cumulés (sur la base des transactions TMoney) par le couple en envoyant par sms **POINTS au 911.**

***Inscription par sms: 50 FCFA**



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015